

# Le rôle des brevets et des normes dans l'innovation et l'emploi

SOMMAIRE	
	Page
Avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 27 mai 1998	
I. UNE DÉFINITION DE BREVETS ET DE NORMES	4
a. LE BREVET	4
b. LA NORME	8
II. BREVETS ET APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE DE L'INNOVATION	4
a. LES FONCTIONS D'UNE BREVETÉ MARQUE DÉPOSÉE	4
1. Les attributions de l'Union européenne	4
2. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
b. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
c. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
d. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
e. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
f. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
g. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
h. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
i. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
j. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
k. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
l. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
m. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
n. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
o. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
p. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
q. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
r. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
s. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
t. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
u. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
v. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
w. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
x. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
y. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4
z. Les attributions de l'Organisation mondiale de la Santé	4

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Avis et Rapport

Traité par : Section des Activités productives, de la recherche et de la technologie

Adopté le : 27/05/1998

Mandature : 1994-1999

Rapporteur :

Ramphft Christian

[Télécharger le texte](#)

## PRÉSENTATION

L'internationalisation des échanges est inséparable du développement du droit des brevets et de la normalisation, éléments stratégiques d'une politique de conquête et de maintien des parts de marché des entreprises. A la lumière de cet enjeu, le Conseil économique et social examine les voies et moyens d'une amélioration de la situation française et analyse la relation entre brevets, normes et innovation technologique.

Descripteur Eurovoc :

brevet, propriété intellectuelle, création d'emploi, innovation, droit des brevets, harmonisation des normes, entreprise, répartition de marché, France